

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### RENCONTRE DES MEMBRES

LE MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023

18 h - École de la Passerelle

Salon du personnel

---

#### PROCÈS-VERBAL

Présences :	Mesdames	Nathalie Amyot Sarah Audet-Therrien Lysanne Bélanger, substitut Sonia Bonneville Sunny Breuil Caroline Buteau Isabelle Cyr-Boudreau Mara-Gabrielle Desrochers, stagiaire en orthopédagogie Johanne Hébert Marie-Hélène Leclerc Koralie Tanguay Sabrina Thériault, substitut Marie-Louise Thiaw
Absences :	Mesdames	Sophie Baron Marie-Ève Deschênes
	Monsieur	Marc-André Fournier

---

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, madame Sarah Therrien-Audet nous souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Audet-Therrien procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Sabrina Thériault.

CE-2023-12-01 Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 novembre 2023

Madame Sunny Breuil propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2023.

CE- 2023-12-02 Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 8 novembre 2023

Aucun suivi à faire.

5. Questions du public

Aucune question venant du public.

#### Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Marie-Hélène Leclerc mentionne qu'ils sont dans les préparatifs de Noël avec leurs élèves. Les activités et les travaux sont perturbés en lien avec la grève du personnel. Aujourd'hui,

les élèves se sont rendus à l'Anglicane. Ils ont adoré la pièce de théâtre « Le Carnaval des animaux ». Dans les activités à venir, il y a entre autres, le déjeuner qui sera offert par l'école et un spectacle de musique.

Madame Lysanne Bélanger ajoute que les élèves ont vécu une activité avec un animateur de Sciences en folie et prochainement, un membre de l'atelier d'art mobile Plein les yeux viendra faire vivre des activités à l'école.

Madame Caroline Buteau cite également les préparatifs de Noël à l'École Notre-Dame. Les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année auront la chance de vivre une activité avec des animateurs de la Maison Léon-Provancher. Un courriel a été envoyé aux parents aujourd'hui en lien avec les activités que vivront les élèves dans la semaine du 18 décembre. De plus, ils sont dans la préparation du concours de la décoration des portes de Noël en collaboration avec les éducatrices du service de garde. Un optométriste de l'École de la vue viendra faire le dépistage visuel des élèves du préscolaire le 19 décembre. C'est le 23 janvier que ces derniers dépisteront les élèves de l'École de la Passerelle.

Madame Isabelle Cyr-Boudreau termine son mandat le 15 décembre. Ce bloc a été écourté en raison de la grève. Elle continue ces ateliers en classe et pour certaines classes en sous-groupes. Avec les élèves de 1<sup>re</sup> année, elle poursuit le décodage et les stratégies de lecture. L'activité « La sorcière des sons » a été reportée en janvier par manque de temps. Elle continue la francisation avec les élèves immigrants. Pour terminer, elle présente sa stagiaire Mara-Gabrielle Desrochers qui effectue son stage 2 à l'École de la Passerelle.

#### 7. Rapport annuel 2022-2023

Madame Hébert procède à une brève présentation du rapport annuel. Ce document est un portrait des principales réalisations de l'année, des objectifs, des valeurs et des enjeux en lien avec le projet éducatif. Des photos complètent ce rapport. Elle souligne l'apport de madame Vicky Baron qui a reproduit Étincelle, la mascotte de l'école. Les parents pourront consulter ce rapport sur le site Internet. Malgré tout ce qui est mis en place par l'équipe, parfois, les cibles ne sont pas atteintes. Un courriel sera envoyé aux parents pour les informer que ce rapport se trouve sur le site Internet. Les membres sont satisfaits de ce dernier.

Une rencontre se tiendra en compagnie de deux membres des services éducatifs en lien avec l'immigration afin de mettre en place davantage d'activités pour les intégrer à l'École des Petits-Cheminots.

#### **Objet d'approbation**

#### 8. Semaine de relâche

Le service de garde sera ouvert lors de la semaine de relâche et se tiendra à l'École de la Passerelle pour les deux bâtisses. La décision a été prise en raison des vestiaires, de la cour de récréation, du stationnement, des locaux qui sont moins dispersés et qui se retrouvent sur le même étage.

Les formulaires d'inscription seront envoyés aux parents à la mi-janvier. Aucun sondage ne sera fait puisque c'est une directive qui provient du CSSDN. Comme le service de garde est déficitaire, nous tenterons de respecter un minimum de 36 inscriptions, par jour, pour offrir le service. Il se peut qu'on accepte un plus petit nombre d'inscriptions tout dépendra des coûts engagés. Il est mentionné qu'il serait important d'inscrire sur le formulaire que lors d'une inscription, la responsable doit engager le nombre d'éducatrices pour respecter le ratio par enfant. Si le parent n'envoie pas son enfant comme mentionné à l'inscription, le service de garde se trouve à payer des salaires supplémentaires ce qui croit un déficit au niveau budgétaire, donc moins d'activités pour les enfants. Il est important de se rappeler que les parents ont dix jours pour annuler les inscriptions. Aucun rappel ne sera fait pour l'inscription des enfants. C'est aux parents de prendre en note le moment de leur inscription.

Voici les activités prévues pour la semaine :

	Activité	Frais de garde	Frais activités	Total
Lundi 4 mars 2024	Activité maison thématique à venir	18,60 \$	6,00 \$	24,60 \$
Mardi 5 mars 2024	Animation Youpi & Cie Kermesse et grands jeux animés Durée 2 h 30 PM activités animées par les éducatrices	18,60 \$	12,00 \$	30,60 \$
Mercredi 6 mars 2024	Zumba 1 h par groupe Am PM activités animées par les éducatrices	18,60 \$	10,00 \$	28,60 \$
Jeudi 7 mars 2024	Animation La revanche jeux de société. Durée 2 h PM activités animées par les éducatrices	18,60 \$	12,00 \$	30,60 \$
Vendredi 8 mars 2024	Activité maison thématique culinaire repas principal fourni	18,60 \$	6,00 \$	24,60 \$
			<b>Total semaine</b>	<b>139 \$</b>

Madame Hébert félicite l'équipe d'avoir respecté le budget. Les membres sont satisfaits des activités planifiées.

Madame Sabrina Thériault approuve les activités proposées.

CE-23-12-03 Approuvé à l'unanimité.

### **Objets d'adoption**

#### 9. Aide aux parents (fonds 5)

Madame Hébert nous informe qu'elle n'a pas reçu de nouvelles suggestions. Elle n'a toujours pas eu de suivi de l'ergothérapeute du CSSDN et madame Koralie Tanguay n'a pas rencontré l'ergothérapeute. De son côté, madame Sunny Breuil n'a pas pu s'informer au Comité de parents du CSSDN. Ce point est donc reporté au prochain CÉ afin d'avoir plus d'informations.

Madame Sabrina Thériault questionne l'équipe-école sur les problématiques rencontrées dans les classes en lien avec des formations à offrir pour venir en aide aux parents. Les sujets de conférences proposées sont : la gestion de crise, l'opposition et la violence. Les conférencières telles Nancy Doyon et Paule Levesque sont proposées. Madame Hébert s'engage à faire le suivi. Malgré toute notre bonne volonté, nous nous questionnons... « Est-ce que les parents se sentiront concernés, est-ce qu'ils s'inscriront ? ».

#### 10. Projet éducatif 2023-2027

Cette année, il y a un report du projet éducatif au mois d'avril 2024. Il est important de savoir que la confection de ce projet est travaillée en équipe et que c'est un projet de longue haleine. Le comité est parti de l'ancienne version et a analysé le contenu avec rigueur et ajusté à la clientèle. Madame Hébert a rencontré madame Sonia Falardeau, agente de développement à la direction générale pour le peaufiner et apporter quelques corrections. On y trouve le contexte interne, le contexte externe, les résultats scolaires, les enjeux, les objectifs, les orientations, les cibles, la mission, les valeurs, la vision et les principaux moyens et stratégies mis en place et à mettre en œuvre par orientation.

Elle mentionne que sur 290 élèves, il y a 15 % des élèves ayant un plan d'intervention. Toutefois, il faut prendre en considération que la classe langage fait augmenter le pourcentage puisque chaque élève de celle-ci doit avoir un plan d'intervention.

Il est intéressant de savoir que la provenance de nos élèves nés à l'extérieur du Canada est de 10 % et que le pourcentage des élèves nés au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada est à 6 %.

Le projet éducatif remis représente bien notre école. Madame Hébert est fière de son équipe qui a travaillé d'arrache-pied pour l'élaboration et la réalisation de ce projet et souligne que c'est le dernier de sa carrière.

Madame Sarah Therrien adopte le projet éducatif.

CE-23-12-04 Adopté à l'unanimité.

### **Objets de rapports**

#### **11. Rapport de la Présidente**

Madame Sarah Audet-Therrien n'a rien à signaler de son côté, depuis la dernière rencontre.

#### **12. Rapport de la responsable au comité de parents**

Madame Sunny Breuil souligne qu'elle a manqué la dernière partie de la rencontre en raison d'un problème informatique. Il a été question entre autres de l'explication de la fermeture des modules de jeux. Pour fermer un module de jeux, les inspecteurs effectuent le test Triax. C'est un test de surface qui permet de qualifier la force de l'impact avec le sol sous les modules si un enfant fait une chute. Il y a aussi l'inspection visuelle avec l'aide d'outils pour évaluer les modules par rapport aux normes.

Les parents ont appris que les modules sont classifiés de D1 à D4 lors d'une inspection. Le D1 équivaut au danger de mort et le D4 à un jeu non conforme, mais qui ne représente aucun danger ni risque de blessures. Seuls les modules évalués à D1 ont été condamnés. De plus, les modules non identifiés qui ne respectent plus les normes ont été condamnés, car plus aucun fabricant ne veut les réparer.

Habituellement, les jeux sont inspectés au début de l'été afin qu'ils soient réparés à l'été. Beaucoup de représentants mécontents. Certaines écoles n'ont plus aucun jeu. De tous les modules évalués en 2022, seulement 25 % n'ont pas été réparés et demeurent fermés. Il y a eu plusieurs retards à l'été 2023, car l'évaluation s'est faite tardivement et qu'aucune réparation n'a pu être faite durant l'été. Madame Hébert mentionne avoir discuté avec les ressources matérielles à ce sujet. Le responsable de ce dossier a fait des relances auprès des compagnies afin qu'ils honorent leur garantie, car nos modules ne sont pas vieux.

Dans un autre ordre d'idée, madame Breuil mentionne l'annonce d'une conférence pour accompagner son enfant dans son plein potentiel qui se tiendra à l'ESLE prochainement.

#### **13. Rapport de la responsable de l'OPP**

Madame Sabrina Thériault fait un suivi concernant la campagne de financement. Le total des ventes a atteint 18 000 \$. Un profit de 5 200 \$ sera remis à notre école. La livraison est prévue le 11 décembre et sera reportée au 18 décembre en cas de grève.

Après la remise des bûches, il est prévu d'envoyer un message de remerciement aux parents.

En ce qui concerne le dossier des photos scolaires, c'est la compagnie de Photo Repensée qui sera maintenue l'an prochain. Un sondage sera transmis par madame Sabrina concernant la date de la prochaine rencontre de l'OPP.

#### **14. Rapport de la responsable du service de garde**

Madame Nathalie Amyot nous informe avoir relancé le responsable du baseball pour le mois de janvier. Elle ne connaît toujours pas les dates. Dès qu'elle aura reçu l'information, elle fera un suivi aux parents par courriel.

#### **15. Rapport de la direction**

Madame Hébert nous rappelle que tous les employés sont en négociation. Elle a des pensées pour les employés dont les deux conjoints travaillent au CSSDN. Madame Lysanne Bélanger mentionne que ce ne sont pas seulement les enseignants qui sont en grève. Les médias ne le

soulignent pas beaucoup, mais elle trouve important de mentionner que le personnel de soutien est en grève également et que sans ce personnel, l'école ne pourrait pas fonctionner.

La période d'inscriptions se tiendra du 29 janvier au 9 février pour le préscolaire 5 ans et s'échelonne jusqu'au 15 mars pour les élèves de la maternelle 4 ans. Pour l'année scolaire 2024-2025, il y aura une coupure de poste à la maternelle 4 ans, car cette classe fermera à l'École Notre-Dame. Cette année, madame Hébert a dû faire beaucoup de transferts d'élèves du préscolaire 5 ans. Toutefois, la classe de maternelle 4 ans sera maintenue à l'École de la Passerelle. Voici les prévisions en date d'aujourd'hui.

	<b>École de la Passerelle</b>	<b>École Notre-Dame</b>
Maternelle 4 ans :	1 classe	aucune
Préscolaire 5 ans :	3 classes	3 classes
1 <sup>re</sup> année :	2 classes	2 classes
2 <sup>e</sup> année :	2 classes	2 classes
3 <sup>e</sup> année :	aucune	1 classe
Langage :	1 classe	

Pour le moment, c'est une prévision. C'est certain que tout dépendra des inscriptions que nous recevrons en février.

Comme l'acte d'établissement sera modifié, madame Hébert souligne qu'elle devra effectuer une soirée de consultation en compagnie de la directrice générale adjointe.

Madame Tanguay demande ce qui advient de l'École de la Fourmilière qui pourrait accueillir des élèves à nouveau. Malheureusement, cette école est déjà utilisée par le CEAN et accueille des bénévoles pour la réparation de livres et les couvrir. Il a été question de transférer la classe langage à Saint-Louis-de-France. Madame Hébert s'est opposée en raison de l'âge des élèves.

En suivi à la question de madame Buteau en lien avec le cours à la sexualité; ce programme continuera également à être enseigné à la maternelle 5 ans. Le cours de la culture et de la citoyenneté québécoise commencera en 2024. Deux enseignantes préparent déjà ce cours pour remettre le programme clé en main aux enseignantes.

Madame Hébert a reçu un don en argent pour aider certaines familles dans le besoin. Elle a remis des sommes d'argent à certains parents défavorisés pour faire l'achat d'habit de neige. Elle a fait signer les parents les engageant à faire l'achat de vêtements d'hiver pour leur enfant.

Un organisme local a appelé madame Hébert afin de remettre 14 cadeaux à des élèves dont les parents sont moins fortunés. Il a été convenu de remettre tous les présents à l'École Notre-Dame, car le besoin est plus criant à cette école.

Elle augmentera les heures à l'orthopédagogue de l'École Notre-Dame.

16. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Marie-Hélène procède à la levée de l'assemblée à 19 h 15.

CE-23-12-05

Adopté à l'unanimité.

---

Sarah Audet-Therrien  
Présidente

---

Johanne Hébert  
Directrice